

Organiser les travailleurs du secteur informel

Le secteur informel, de par son dynamisme et la part sans cesse grandissante qu'il occupe dans les économies des pays en développement, singulièrement en Afrique, est devenu une composante majeure de l'économie nationale. Toutefois il souffre de sa faible productivité, de la précarité de l'emploi qu'il procure et des conditions de travail, autant de facteurs qui entravent sa croissance et sa compétitivité.

Donner aux travailleurs de ce secteur les moyens de s'organiser et ainsi d'influer sur les orientations politiques, économiques, fiscales et sociales permettrait une véritable intégration du secteur dans l'économie nationale. Une telle organisation s'avère d'autant plus nécessaire que les organisations syndicales en Afrique ne disposent pas encore des capacités institutionnelles leur permettant d'assurer la défense des travailleurs du secteur informel ainsi que la syndicalisation de ses acteurs.

Le projet *d'Appui en éducation ouvrière aux organisations syndicales du secteur informel* mis en oeuvre dans quatre pays d'Afrique de l'ouest francophone, Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal, vise à soutenir les efforts d'adaptation des organisations syndicales pour accompagner l'évolution du secteur informel.

Le public - cible du projet est constitué des associations de travailleurs et travailleuses du secteur informel de chacun des pays ; l'accent a été mis sur la nécessité d'impliquer les femmes de façon appropriée dans toutes les phases de réalisation du projet, notamment dans les phases d'identification des besoins et dans la définition des priorités.

La stratégie mise en oeuvre est basée sur une approche participative ; elle vise à préserver l'indépendance des travailleurs du secteur informel vis-à-vis des organisations syndicales dans un premier temps et à leur permettre, dans un deuxième temps, d'affilier les syndicats qu'ils auront créés à la centrale syndicale de leur choix.

Au terme de deux ans de fonctionnement, ce projet, considéré comme pilote, peut afficher un bilan positif :

- organisation de Comités nationaux destinés à travailler au renforcement des travailleurs du secteur informel
- formation de responsables syndicaux à l'approche syndicale pour le secteur informel
- élaboration de matériel didactique,
- auto-organisation des acteurs du secteur informel
- production d'un rapport de synthèse présentant les conditions socio-économiques du secteur informel et les expériences syndicales dans le secteur, destiné à mettre en évidence les défis posés par ce secteur au mouvement syndical et les orientations pour une action future.

Une deuxième phase du projet est en cours de discussion. Elle permettra d'étendre l'expérience à d'autres pays francophones.

Organiser les travailleurs du secteur informel

Le secteur informel, de par son dynamisme et la part sans cesse grandissante qu'il occupe dans les économies des pays en développement, singulièrement en Afrique, est devenu une composante majeure de l'économie nationale. Toutefois il souffre de sa faible productivité, de la précarité de l'emploi qu'il procure et des conditions de travail, autant de facteurs qui entravent sa croissance et sa compétitivité.

Donner aux travailleurs de ce secteur les moyens de s'organiser et ainsi d'influer sur les orientations politiques, économiques, fiscales et sociales permettrait une véritable intégration du secteur dans l'économie nationale. Une telle organisation s'avère d'autant plus nécessaire que les organisations syndicales en Afrique ne disposent pas encore des capacités institutionnelles leur permettant d'assurer la défense des travailleurs du secteur informel ainsi que la syndicalisation de ses acteurs.

Le projet *d'Appui en éducation ouvrière aux organisations syndicales du secteur informel* mis en oeuvre dans quatre pays d'Afrique de l'ouest francophone, Burkina Faso, Mali, Niger et Sénégal, vise à soutenir les efforts d'adaptation des organisations syndicales pour accompagner l'évolution du secteur informel.

Le public - cible du projet est constitué des associations de travailleurs et travailleuses du secteur informel de chacun des pays ; l'accent a été mis sur la nécessité d'impliquer les femmes de façon appropriée dans toutes les phases de réalisation du projet, notamment dans les phases d'identification des besoins et dans la définition des priorités.

La stratégie mise en oeuvre est basée sur une approche participative ; elle vise à préserver l'indépendance des travailleurs du secteur informel vis-à-vis des organisations syndicales dans un premier temps et à leur permettre, dans un deuxième temps, d'affilier les syndicats qu'ils auront créés à la centrale syndicale de leur choix.

Au terme de deux ans de fonctionnement, ce projet, considéré comme pilote, peut afficher un bilan positif :

- organisation de Comités nationaux destinés à travailler au renforcement des travailleurs du secteur informel
- formation de responsables syndicaux à l'approche syndicale pour le secteur informel
- élaboration de matériel didactique,
- auto-organisation des acteurs du secteur informel
- production d'un rapport de synthèse présentant les conditions socio-économiques du secteur informel et les expériences syndicales dans le secteur, destiné à mettre en évidence les défis posés par ce secteur au mouvement syndical et les orientations pour une action future.

Une deuxième phase du projet est en cours de discussion. Elle permettra d'étendre l'expérience à d'autres pays francophones.